

CONVOCAION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal qui doit se tenir à la **Salle polyvalente de l'espace culturel Georges Brassens**

Le lundi 27 avril 2026

À 19 heures 00

ORDRE DU JOUR :

↳ Présentation des décisions prises depuis le dernier Conseil Municipal par Madame le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

I. Finances :

- 1) Approbation du Compte Financier Unique 2025.
- 2) Affectation du résultat 2025.
- 3) Budget Primitif 2026/Commune.
- 4) Vote des taux.
- 5) Attribution des subventions.
- 6) Convention avec l'association Basket Club Saint-Martinois.
- 7) Convention avec l'association Bellidée.
- 8) Convention avec l'association Ostrohove Basket Club.
- 9) Convention avec l'association Olympique Saint-Martinois.
- 10) Application de la fongibilité des crédits.
- 11) Règlement intérieur sur la Commission d'Appel d'Offres.

II. Administration Générale :

- 12) Election des représentants du Conseil Municipal aux commissions légales :
 - Commission d'Appel d'Offres ;
 - Commission Consultative des Services Publics Locaux ;
 - Commission Communale des Impôts Directs ;

III. Ressources Humaines

- 13) Recrutement d'un collaborateur de cabinet.

IV. Urbanisme

- 14) Dénomination d'une résidence privée rue Maquetra – Résidence "Olympe de Gouges".

Saint-Martin-Boulogne, le 20 avril 2026



**Le Maire,
Pascale LEBON**